



# Communiqué de presse

C-A

Troyes, le 18 avril 2020

## **SUD Education demande le maintien des aides aux familles en difficulté !**

SUD éducation Champagne Ardenne s'est adressé solennellement aux présidents des conseils départementaux, aux maires, mairesses et chefs d'établissements de l'académie afin d'attirer leur attention sur la situation des élèves et des familles les plus fragiles qui bénéficient en temps ordinaire d'une aide à la restauration scolaire.

La crise sanitaire que le monde traverse a conduit, le 16 mars dernier, le Président de la République à fermer l'ensemble des établissements scolaires pour freiner la progression du virus. De ce fait, les élèves que nous accueillons dans nos établissements ne se voient plus assurer la distribution de leur déjeuner quotidien, 4 ou 5 fois par semaine. Pour un certain nombre de jeunes issus des familles les plus défavorisées, c'était le repas essentiel de leur journée, car complet et équilibré. De plus, notre système de solidarité fait qu'en plus, le coût de ce repas était pour leur famille largement pris en charge soit par les CCAS grâce à des tarifs sociaux dans le 1er degré, soit par l'intervention des fonds sociaux en collège et lycée.

Désormais, le coût de ce déjeuner est assumé intégralement par les familles ; les collectivités étant déchargés de ce coût le temps du confinement. Personne n'en porte évidemment la responsabilité. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation où des aides financières cruciales resteraient inutilisées !

C'est pourquoi, pour que tous les jeunes puissent avoir accès à un repas complet quotidien, les aides financières ne doivent pas cesser le temps du confinement ! **Aussi, SUD éducation Champagne Ardenne demande aux élus locaux et aux chefs d'établissement de s'organiser afin de verser aux familles qui bénéficiaient jusqu'à présent des tarifs sociaux, une aide financière.**

Cela doit permettre aux familles de subvenir aux besoins alimentaires de leur(s) enfant(s) dans cette période de confinement. Cette mesure de solidarité, sous forme de chèques-alimentation reçus directement dans les boîtes aux lettres des familles concernées, a été prise par la ville de Brest et nous demandons qu'elle soit mise en

**SUD Éducation C-A**

15 bld de la paix, 51100 Reims

06.49.71.35.55

sudeduc.champ.ard@gmail.com

www.sudeducation-ca.org

Sud Éducation Champagne-Ardenne

place pour l'ensemble des familles défavorisées de l'académie de Reims.

**SUD Education ne peut pas accepter que cette période de confinement accroisse les inégalités sociales que subissent nos élèves. Le fait de leur assurer à tous un déjeuner quotidien est une mesure de justice sociale qui s'impose dans une période déjà troublée.**